

AIDE FINANCIERE POUR LES COTISATIONS DE MUTUELLES

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Cette aide a pour objectif de favoriser les adhésions aux organismes de complémentaire santé. Elle permet ainsi de soulager le budget des personnes ou des ménages aux revenus modestes. Elle est versée par le Centre Communal d'Action Sociale. Cette aide ne peut être versée qu'après notification ou étude des droits à la Complémentaire Santé Solidaire proposée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (voir la rubrique « liens utiles »).

L'aide est calculée en tenant compte du quotient familial, des ressources après déduction de la charge du logement (loyer et charges locatives). Elle peut correspondre à 30 %, 50% ou 80% du montant de la cotisation mutuelle.

POUR QUI ?

Cette aide financière est accordée aux personnes et aux familles domiciliées à Noisy-le-Roi.

QUAND ?

A tout moment de l'année. L'aide est versée par trimestre.

COMMENT ?

Soit,

- ✚ En déposant à **l'accueil de la mairie**, l'ensemble des justificatifs demandés sous **enveloppe cachetée, avec la mention « à l'attention du service social »**

ou **par courrier postal** à l'adresse suivante :
CCAS-Service social
37 Rue André Le Bourblanc 78590 Noisy-le-Roi

Veillez préciser vos noms, prénoms, téléphone, mail et adresse, ainsi que l'objet de votre demande.

- ✚ **Par mail** : accueil-social@noisyleroi.fr

- ✚ **Infos complémentaires / demande de RDV** :
01 30 80 08 38

○ Copie de la pièce d'identité du ou des demandeurs

○ Copie du dernier avis d'imposition + Copie des allocations CAF perçues sur les 3 derniers mois

○ Copie du livret de famille si présence d'enfant(s) au sein du foyer

○ Copie des trois derniers bulletins de salaires + justificatifs de tout autres ressources perçues

○ Copie de la dernière quittance de loyer ou du dernier relevé de charge de copropriété

○ RIB + relevé de cotisation annuelle de la mutuelle

○ Selon la situation, d'autres documents pourront être demandés

COÛTS

La démarche est gratuite.

LIENS UTILES

Pour en savoir plus sur la Complémentaire Santé Solidaire : www.complementaire-sante-solidaire.gouv.fr

Service Social

37 rue André Le Bourblanc

78590 Noisy-le-Roi

01 30 80 08 38

Mail : accueil-social@noisyleroi.fr

Accueil sur RDV :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi de 9h à 12h